CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109588** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2026**

ÉDITÉ LE **03/02/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/04/2024
Capital : 13 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY

Siret : **791 058 779** **00038**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 83 07628

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75608419

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75608419

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **HNT CONFORT**

7 ROUTE DE CLERMONT
LARGELIER
43100 COHADE

Téléphone : 04 71 50 05 00 **Fax :** 04 71 50 95 01
Portable :

Site Internet : hntauvergne.fr/
E-mail : hnt@hnt-confort.fr

Responsabilité légale :
HNT (922 336 417) / HANOTEAU JEREMIE PRÉSIDENT / PLY JONATHAN RESPONSABLE TECHNIQUE

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/03/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	23/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.